

PAT ELIGIBLE AUX DISPOSITIFS PEA-PME

La société PAT confirme son éligibilité au PEA-PME conformément au Décret n° 2014-283 du 4 mars 2014 pris pour l'application de l'article 70 de la loi n° 2013-1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014, fixant l'éligibilité des entreprises au PEA-PME : moins de 5 000 salariés, d'une part, chiffre d'affaires annuel inférieur à 1,5 Milliards d'Euros ou total de bilan inférieur à 2 Milliards d'Euros, d'autre part.

Retrouvez **toute l'information** sur www.plantadvanced.com

Prochain rendez-vous : Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire de la société PAT le 28 juin 2017

Toutes les informations sur l'AG : www.plantadvanced.com/finance__72_documentation_.html

A propos de PAT :

Plant Advanced Technologies PAT est *spécialisée dans l'identification, l'optimisation et la production de biomolécules végétales rares jusqu'à présent inaccessible*, à destination des industries cosmétiques, pharmaceutiques et agrochimiques. PAT dispose de savoir-faire uniques, brevetés mondialement et écologiques (PAT plantes à traire® et Target Binding®).

La société est cotée sur ALTERNEXT d'Euronext Paris (code ISIN : FR0010785790 - Mnémonique : ALPAT).



Relations investisseurs
Jean-Paul FEVRE
Tél. : +33 (0)3 83 94 03 42
contact@plantadvanced.com



Communication financière
Solène KENNIS / Jérôme GACOIN
Tél. : +33 (0)1 75 77 54 68
skennis@aelium.fr

